



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES  
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

**Bruxelles Urbanisme et Patrimoine**  
Direction de l'Urbanisme  
**Monsieur Thibaut JOSSART**  
Directeur  
Mont des Arts, 10-13  
B - 1000 BRUXELLES

Réf. NOVA : 04/PFD/1795478 (corr. DU : M. Resibois)  
Réf. CRMS : AA/AH/BXL40189\_681\_Poudrière\_Ninove  
Annexe : /

Bruxelles, le 22/11/2021

**Objet :** BRUXELLES. Rue de la Poudrière / place de Ninove. Demande de permis d'urbanisme modificative relative au projet de réaménagement de l'espace public.

**Avis de la CRMS**

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier du 25/11/2021, nous vous communiquons *l'avis* rendu par notre Assemblée en sa séance du 10/11/2021, concernant l'objet sous rubrique.

**CONTEXTE PATRIMONIAL ET DEMANDE**

Ce dossier concerne la demande de permis modificative relative au projet de réaménagement de l'espace public formé par la place de Ninove et la rue de la Poudrière. Autorisée par permis d'urbanisme du 31/12/2019, le projet initial portait sur le réaménagement des espaces publics de plain-pied, organisés selon un profil asymétrique au niveau de la rue de la Poudrière. La restructuration de la place de Ninove visait entre autres le renouvellement de quasi toutes les plantations (04/PFD/1702132).

*Le périmètre d'intervention du projet global est partiellement couvert par les zones de protection des pavillons d'octroi de la porte de Ninove, classés comme ensemble (arch. A. Payen, 1832-34) et de l'ancienne sous-station électrique situé boulevard de l'Abattoir, classé comme monument (arch. Fr. Malfait, 1927). La rue de la Poudrière longe les maisons ouvrières néogothiques situées au n<sup>os</sup> 2 à 18, classées pour leurs façades et toitures.*



*Plans de la situation de droit et plan modificatif pour le centre de la place de Ninove, documents joints à la demande*

En sa séance du 15/05/2019, la CRMS avait examiné le projet et demandé de requalifier le site tout en exploitant davantage les qualités du système viaire néoclassique. Les plans modificatifs actuellement

1/2

proposés se limitent à la place de Ninove et prévoient d'y préserver 6 tilleuls, au lieu des deux tilleuls conservés dans la mouture précédente. Ce nouveau parti donne lieu à l'adaptation du plan de plantation global, à l'agrandissement des surfaces perméables ainsi qu'à l'adaptation de la forme de certains bancs, rendus plus linéaires.



État de la place avant travaux avec indication des arbres conservés © Streetview

## AVIS CRMS

*Sans toutefois répondre à l'ensemble des remarques qu'elle avait formulées dans son avis de 2019, cette adaptation du plan d'aménagement améliore la situation projetée en termes de paysage et de mobilier urbain.* Comparé aux plantations peu structurantes prévues initialement, la conservation des arbres existants est en effet mieux adaptée à la rigueur néoclassique de la place, même si elles obturent partiellement les perspectives urbaines en été.

Suite aux modifications proposées, la préservation du paysage urbain se voit donc renforcée grâce aux préoccupations de durabilité par la prise en compte de l'intérêt des plantations par rapport au microclimat urbain. Si la Commission s'en réjouit, elle aurait néanmoins espéré que la même approche intégrée puisse s'appliquer à l'ensemble de l'opération. En conservant les formes urbaines et les matériaux en place, les visées du développement durable et de la conservation de la rue néoclassique auraient ainsi davantage pu se rejoindre. Si cela est encore possible, la CRMS encourage les parties concernées à réorienter le projet d'espace public en ce sens.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

  
A. AUTENNE  
Secrétaire

  
J. FRISQUE  
Président

c.c. à : [mresibois@urban.brussels](mailto:mresibois@urban.brussels) ; [ndenayer@urban.brussels](mailto:ndenayer@urban.brussels) ; [tjossart@urban.brussels](mailto:tjossart@urban.brussels) ; [jvandersmissen@urban.brussels](mailto:jvandersmissen@urban.brussels) ; [tbogaert@urban.brussels](mailto:tbogaert@urban.brussels) ; [mkreutz@urban.brussels](mailto:mkreutz@urban.brussels) ; [restauration@urban.brussels](mailto:restauration@urban.brussels) ; [urban\\_avis.advies@urban.brussels](mailto:urban_avis.advies@urban.brussels) ; [cvandersmissen@urban.brussels](mailto:cvandersmissen@urban.brussels) ; [mbadard@urban.brussels](mailto:mbadard@urban.brussels) ; [crms@urban.brussels](mailto:crms@urban.brussels) ; [espacepublic@urban.brussels](mailto:espacepublic@urban.brussels) ; [opp.patrimoine@brucity.be](mailto:opp.patrimoine@brucity.be) ; [aheylen@urban.brussels](mailto:aheylen@urban.brussels)